

Source : <http://www.pressegauche.org/spip.php?article4938>

Port de Montréal

Port de Montréal - Fin du lock-out

lundi 26 juillet 2010, par **Yves Bergeron**

« Nous sommes très heureux d'avoir persuadé l'AEM de cesser son lock-out. La crise découlant de la paralysie du port est réglée. Avec l'approbation de nos membres, nous pourrions passer à l'étape suivante : négocier intensivement dès lundi prochain une nouvelle convention collective ».

À 20 h jeudi soir, le Syndicat des débardeurs du port de Montréal a décroché une entente prévoyant la fin du lock-out. Au terme d'une journée d'intenses négociations, la section locale 375 du SCFP a signé un protocole de retour au travail avec l'Association des employeurs maritimes (AEM). Les quelque 900 débardeurs étaient privés de travail par l'employeur depuis le lundi 19 juillet, 8 h.

L'entente prévoit la reprise du travail à partir du samedi 24 juillet, 8 h. Mais d'abord, elle sera présentée pour approbation aux membres du Syndicat des débardeurs en assemblée générale spéciale vendredi matin à 10 h. Le syndicat ne commentera les détails de l'entente qu'après la tenue de cette assemblée.

« Nous sommes très heureux d'avoir persuadé l'AEM de cesser son lock-out. La crise découlant de la paralysie du port est réglée. Avec l'approbation de nos membres, nous pourrions passer à l'étape suivante : négocier intensivement dès lundi prochain une nouvelle convention collective », a déclaré Daniel Tremblay, président du Syndicat des débardeurs du port de Montréal.

Les débardeurs du port de Montréal sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2008. Le SCFP est le principal syndicat dans le secteur du débardage au Québec. Les débardeurs des ports de Montréal, Québec, Matane, Contrecoeur, Sorel-Tracy, Bécancour et Trois-Rivières sont affiliés au SCFP. Avec près de 105 000 membres au total, le SCFP est le plus important affilié de la FTQ.